



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Avenir des missions locales

Question au Gouvernement n° 950

Texte de la question

AVENIR DES MISSIONS LOCALES

Mme la présidente . La parole est à M. Stéphane Viry.

M. Stéphane Viry . Alors que le chômage repart à la hausse, avec une hausse de 1,6 % au troisième trimestre, alors que notre pays cherche à redresser ses comptes et à relancer sa production, un paradoxe s'installe : on parle beaucoup d'économies, mais on oublie la première richesse de la France, à savoir le travail. Or 6 millions de Français sont privés d'emploi et cette inactivité coûte 48 milliards chaque année à notre pays. Ce chiffre devrait à lui seul nous réveiller en ces temps budgétaires.

Je voudrais également que nous pensions à nos apprentis et à nos entreprises, auxquels on retire l'exonération de cotisations sociales, ainsi qu'aux structures d'insertion par l'activité économique dont les moyens vont être amputés de 14 %, menaçant près de 20 000 emplois.

Je voudrais surtout m'adresser à la jeunesse de France, cette jeunesse qui doute, qui cherche sa place, qui parfois ne la trouve pas, qui parfois est éloignée du travail et de la société. Aujourd'hui, plus de 600 000 jeunes sont en errance, victimes d'un échec ou d'un manque de chance. Nous ne pouvons pas les abandonner.

Les missions locales, elles, ne les abandonnent pas. Elles sont la première porte d'entrée vers l'emploi ; un service public de proximité, humain et ancré dans nos territoires.

Après l'éducation nationale, elles sont le deuxième réseau, pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en France. Elles incarnent tout simplement l'espoir républicain pour des milliers de jeunes. Pourtant, monsieur le premier ministre, vous saignez leurs moyens dans votre budget pour 2026 avec une diminution de 13 % de leur financement l'année prochaine et de 20 % en deux ans. Ma question est simple : souhaitez-vous supprimer les missions locales ? Autre question, de fond : quelles solutions envisagez-vous durablement pour l'insertion professionnelle des jeunes ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes LIOT et SOC ainsi que sur quelques bancs du groupe LFI-NFP. – M. Stéphane Peu applaudit également.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre du travail et des solidarités.

M. Jean-Pierre Farandou, ministre du travail et des solidarités . Je connais votre engagement pour le travail, nous avons échangé sur ce sujet hier en commission. Le ministère du travail et des solidarités pilote de très nombreux dispositifs pour permettre le retour vers l'emploi de ceux qui en sont privés.

Je tiens à remercier d'ailleurs tout particulièrement les équipes et les conseillers de France Travail, les missions locales, que vous avez évoquées, et les Cap emploi, qui accompagnent chaque jour les demandeurs d'emploi, les jeunes en particulier. Je sais que les missions locales sont plus particulièrement destinées à accompagner les jeunes et les travailleurs handicapés dans leur parcours de réinsertion. Le contexte budgétaire de la sécurité

sociale, à propos duquel la Cour des comptes a publié un rapport, nous oblige à envisager un effort de redressement sur l'ensemble de ces dispositifs. Je vous rassure, les missions locales resteront au cœur de notre action pour l'insertion, particulièrement celle des jeunes.

Je sais qu'un autre dispositif, très important pour les populations encore plus éloignées de l'emploi, vous tient à cœur, celui des Territoires zéro chômeur de longue durée. Le rapport d'évaluation sera bientôt disponible et je suis prêt à poursuivre nos échanges et à travailler avec vous à un prochain projet de loi.

M. Sébastien Chenu . C'est tellement vide !

Mme la présidente . La parole est à M. Stéphane Viry.

M. Stéphane Viry . Je crains une stratégie d'étouffement à moyen terme des missions locales, qui conduirait à la baisse durable de la qualité de leurs prestations. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LIOT et SOC.*)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Viry](#)

Circonscription : Vosges (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 950

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Travail et solidarités

Ministère attributaire : Travail et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 novembre 2025